

REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

CENTRE SPORTIF DE FONTAINIEU

Redevances applicables à compter du 1^{er} septembre 2019

Redevances sont en € TTC (Taux de TVA appliqué est de 20 %).

Site : Centre Sportif de Fontainieu, 75 chemin de Fontainieu, 13014 Marseille

1. REDEVANCES D'OCCUPATION DES LOCAUX DU CENTRE ET DES ESPACES DEDIES A LA PRATIQUE SPORTIVE

1.1. REGLES D'APPLICATION DES TARIFS

- **Catégorie des associations :**

Les associations sont classée en 3 catégories selon le tableau si dessous

		Total des recettes inscrites au compte de résultat (en € HT)
Associations	Catégorie 1	0 à 10 000 €
	Catégorie 2	10 001 € à 50 000 €
	Catégorie 3	> 50 001 €

- **La gratuité de l'occupation est accordée pour :**

- Les associations et structures à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général notamment en mettant qui mettent gratuitement leurs ressources au service du public dans la limite de 3 heures par jour (information, accompagnement, conseil, méthodologie de projet, remobilisation), ou participant, en partenariat avec les équipes métropolitaines du centre sportif de Fontainieu, à l'organisation de manifestations sportives, sociales ou culturelles et ce, durant la durée de l'évènement.
- Les associations de catégorie 1 (compte d'exploitation inférieur à 10 000 euros) qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général.
- Temporairement, les salles de formation et d'activités de la bastide haute jusqu'à la fin des travaux de réhabilitation et de remise aux normes de cette dernière. Dans ce contexte, ces espaces ne seront mis à disposition qu'en cas d'indisponibilité des autres salles de formation.

- **Toute heure commencée est due ;**
- **Pour toute heure consécutive à une occupation, le tarif « heure supplémentaire » est appliqué ;**
- **Pour toute heure non consécutive, dans le cadre d'une nouvelle occupation dans la semaine, le tarif « heure supplémentaire » est appliqué avec une décote de 15 % ;**
- **Les tarifs dits « annuels » sont appliqués pour la période allant du 1^{er} septembre de l'année N au 30 juin de l'année N+1. Les tarifs mensuels sont appliqués pour toute occupation intervenant durant la période estivale (juillet et août) ;**
- **Pour organiser une manifestation, chaque association qui en émettra la demande, occupant des locaux ou des espaces dédiés à la pratique sportive de manière ponctuelle, mensuelle ou annuelle, se verra mettre à disposition à titre gracieux des locaux ou des espaces, une fois dans l'année, suivant les disponibilités du Centre Sportif de Fontainieu.**

1.2. OCCUPATION DE LOCAUX POUR SESSIONS DE FORMATION

Les créneaux horaires d'occupation accordés seront fixés dans le cadre de la convention d'occupation.

	Tarif d'occupation des salles de formation							Tarif PACK : occupation de salles, utilisation des équipements sportifs avec prêt de matériel (hors escalade et VTT)			
	Associations					Structures non associatives		Associations catégories 2 et 3		Structures non associatives	
	Catégorie 1	Catégorie 2		Catégorie 3							
		½ journée	journée	½ Journée	Journée	½ Journée	journée	Journée	Semaine	Journée	Semaine
Salle de réunion > 15 personnes	Gratuit	15 €	30 €	20 €	40 €	60 €	80 €	80 €	200 €	100 €	250 €
½ Salle de réunion ou bureau, jusqu'à 15 personnes	Gratuit	10 €	20 €	15 €	30 €	15 €	30 €	60 €	150 €	65 €	160 €

1.3. OCCUPATION DE LOCAUX POUR LA PRATIQUE D'ACTIVITES OU POUR DES REUNIONS

Les créneaux horaires d'occupation accordés seront fixés dans le cadre de la convention d'occupation.

	Tarifs d'occupation ponctuelle				Tarifs mensuels d'occupation							
	1 heure				1 heure/ semaine				1 heure supplémentaire/ semaine			
	Associations			Structures non associatives	Associations			Structures non associatives	Associations			Structures non associatives
	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3		Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3		Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	
Salle de réunion > 15 personnes	Gratuit	7 €/h	8 €/h	16 €/h	Gratuit	22 €/mois	25 €/mois	50 €/mois	Gratuit	14 €/mois	16 €/mois	32 €/mois
½ Salle de réunion ou bureau, jusqu' à 15 personnes	Gratuit	5 €/h	6 €/h	12 €/h	Gratuit	15 €/mois	20 €/mois	40 €/mois	Gratuit	10 €/mois	12 €/mois	24 €/mois

	Tarifs annuels d'occupation							
	1 heure/ semaine				1 heure supplémentaire/ semaine			
	Associations			Structures non associatives	Associations			Structures non associatives
	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3		Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	
Salle de réunion > 15 personnes	Gratuit	175 €/an	200 €/an	400 €/an	Gratuit	105 €/an	120 €/an	240 €/an
½ Salle de réunion ou bureau, jusqu' à 15 personnes	Gratuit	125 €/an	160 €/an	320 €/an	Gratuit	80 €/an	100 €/an	220 €/an

1.4. OCCUPATION ANNUELLE DE LOCAUX ADMINISTRATIFS PAR DES ASSOCIATIONS

Ces locaux seront affectés exclusivement à une association pour une période déterminée après conventionnement effectué auprès du Centre Sportif de Fontainieu.

	Catégorie 1	Catégories 2 et 3
Tarif annuels	15 €/m ² /an	25 €/m ² / an □

1.5. OCCUPATION ANNUELLE DES ESPACES DEDIES A LA PRATIQUE SPORTIVE PAR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET L'UNSS

Les créneaux horaires d'occupation accordés seront fixés dans le cadre de la convention d'occupation.

Tarif annuel	Etablissements scolaires et UNSS
	150 €/an

1.6. OCCUPATION DES ESPACES DEDIES A LA PRATIQUE SPORTIVE

Les créneaux horaires d'occupation accordés seront fixés dans le cadre de la convention d'occupation.

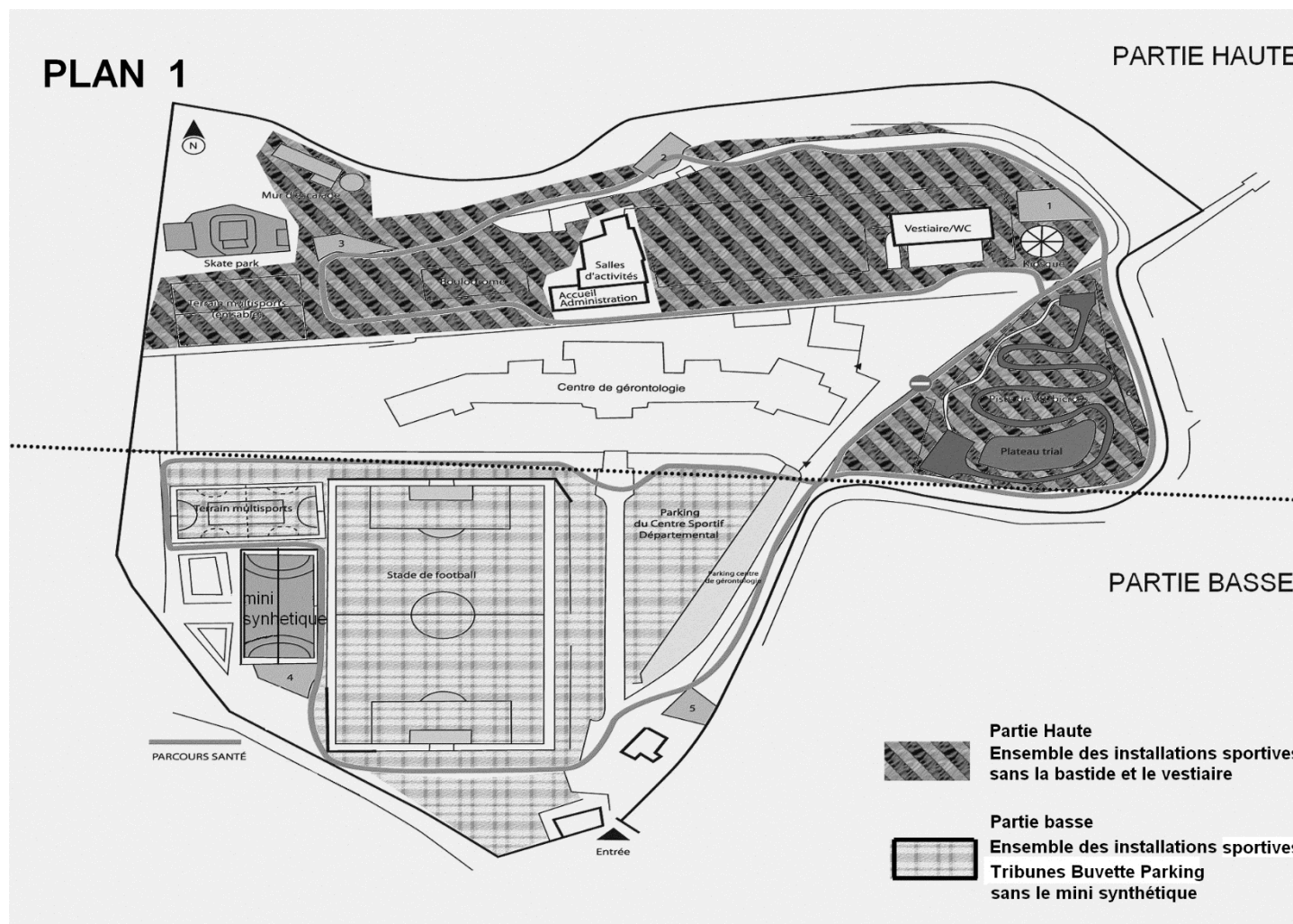
Equipements	Tarifs d'occupation ponctuelle			Tarifs mensuels d'occupation			
	1 heure			Jusqu'à 1 h d'entrainement /semaine		L'heure supplémentaire d'entrainement / semaine	
	Association catégorie 1	Associations catégories 2 et 3	Structures non associatives	Associations catégories 2 et 3	Structures non associatives	Associations catégories 2 et 3	Structures non associatives
Terrain de foot	Gratuit	8 €/h	16 €/h	25 €/mois	50 €/mois	16 €/mois	32 €/mois
Demi-terrain	Gratuit	6 €/h	12 €/h	20 €/mois	40 €/mois	12 €/mois	24 €/mois
Terrain Multi sport/ terrain de Beach/ salle de combat	Gratuit	3 €/h	6 €/h	10 €/mois	20 €/mois	6 €/mois	12 €/mois
Mur d'escalade	Gratuit	5 €/h	10 €/h	18 €/mois	36 €/mois	10 €/mois	20 €/mois
Espace glisse urbaine: Skate Park /terrain VTT pump track	Gratuit	5 €/h	10 €/h	18 €/mois	36 €/mois	10 €/mois	20 €/mois

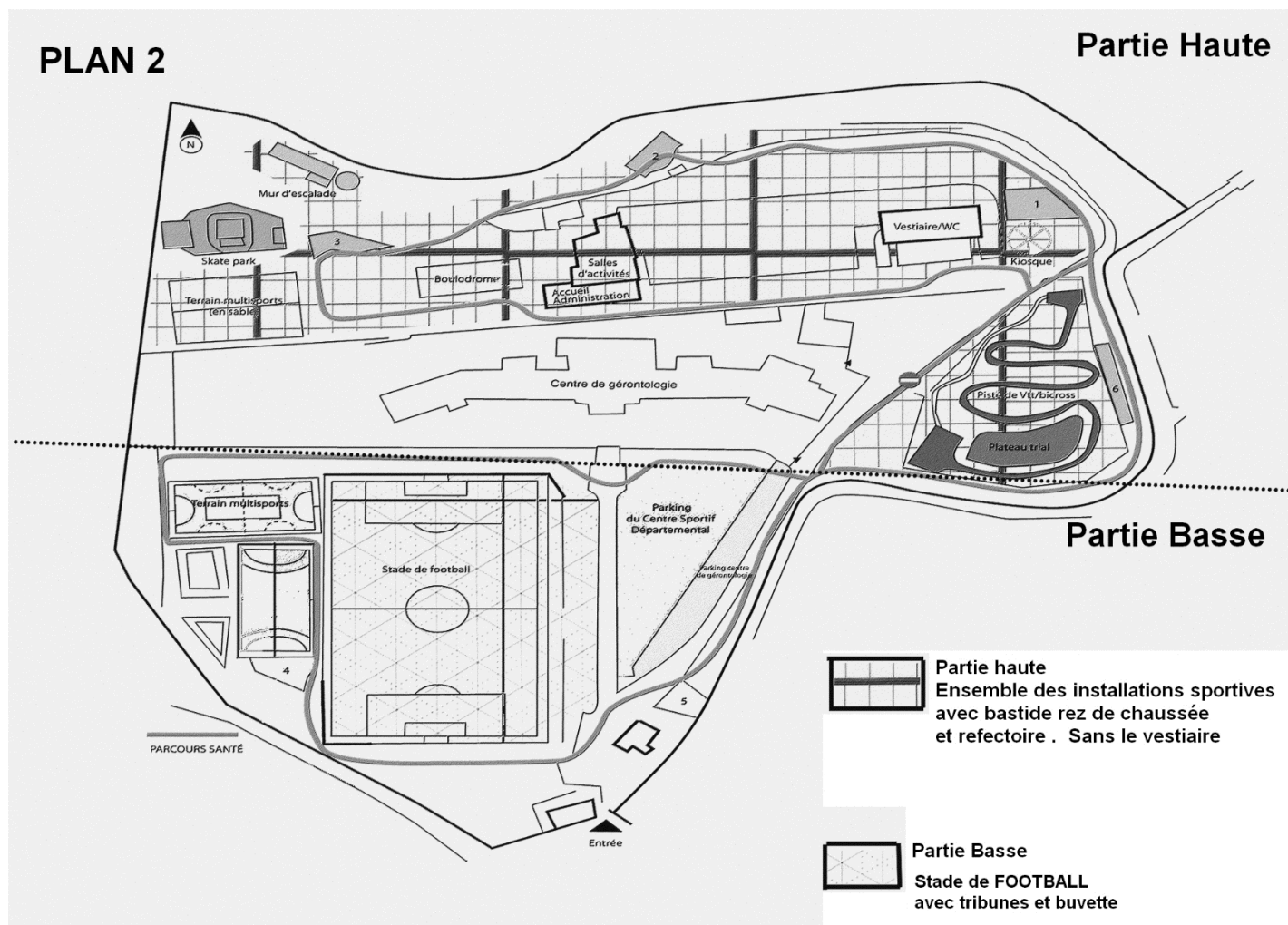
Equipements	Tarifs annuels d'occupation			
	Jusqu'à 1 h d'entrainement / semaine		L'heure supplémentaire d'entrainement / semaine	
	Associations catégories 2 et 3	Structures non associatives	Associations catégories 2 et 3	Structures non associatives
Terrain de foot	200 €/an	400 €/an	120 €/an	240 €/an
Demi-terrain	160 €/an	320 €/an	100 €/an	220 €/an
Terrain Multi sport/ terrain de Beach/ salle de combat	80 €/an	160 €/an	50 €/an	100 €/an
Mur d'escalade	150 €/an	300 €/an	100 €/an	200 €/an
Espace glisse urbaine: Skate Park /terrain VTT pump track	150 €/an	300 €/an	100 €/an	200 €/an

1.7. OCCUPATION DES ESPACES ET DES LOCAUX DU CENTRE SPORTIF DE FONTAINIEU DANS LE CADRE D'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

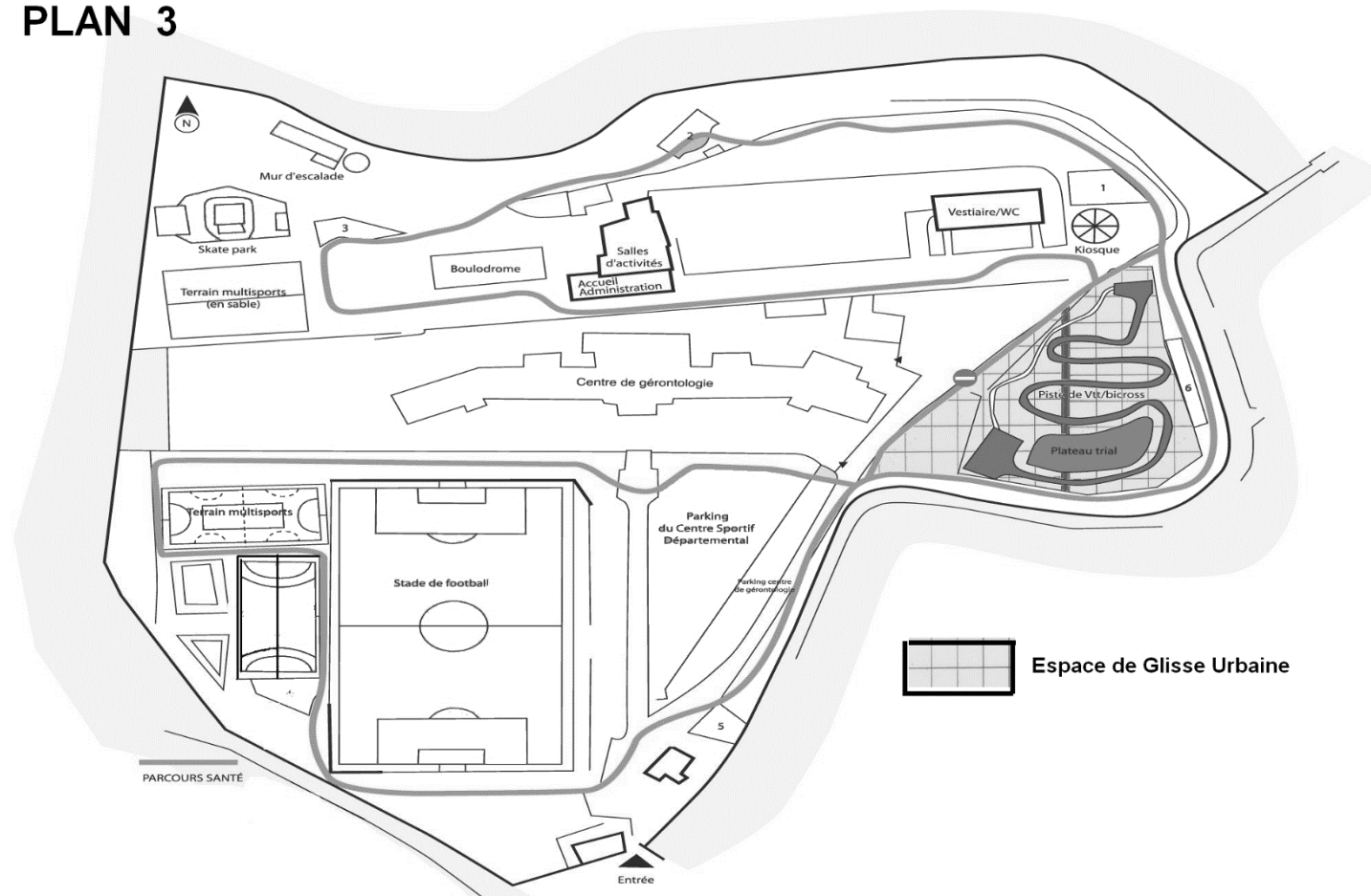
Les créneaux horaires d'occupation accordés seront fixés dans le cadre de la convention d'occupation.

Référence du plan	Espaces occupés	Tarif € /jour			
		Associations			Structures non associatives
		Catégorie 1	Catégories 2 et 3 Si participation gratuite	Catégories 2 et 3 Si participation payante	
Plan n°1	Partie basse: Ensemble des installations sportives, tribunes, buvette, parking sans le mini synthétique	Gratuit	300 €	550 €	700 €
Plan n°1	Partie haute : ensemble des installations sportives sans la bastide et le vestiaire	Gratuit	250 €	500 €	600 €
Plan n°2	Partie basse : stade de football avec tribunes et buvette	Gratuit	250 €	500 €	600 €
Plan n°2	Partie haute: ensemble des installations sportives avec bastide Rez-de-chaussée et réfectoire, sans le vestiaire.	Gratuit	300 €	600 €	800 €
Plan n°3	Espace de Glisse Urbaine	Gratuit	250 €	600 €	800 €
Totalité du périmètre	Emplacement pour restauration rapide (Exemple: foodtruck)	Gratuit	50 €	80 €	150 €





PLAN 3



2. FORFAIT MATERIEL SPORTIF

	Tarif pour 2 heures		
	Associations		Structures non associatives
	Catégorie 1	Catégories 2 et 3	
Forfait 10 VTT / trotinettes / BMX	Gratuit	50 €	100 €
VTT / trotinette / BMX supplémentaire	Gratuit	5 €	10 €
Matériel d'escalade pour une personne (Pack Equipement complet :casque, corde, baudrier)	Gratuit	10 €	15 €